



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

Comité Régional du  
Tourisme

4 Place Jean Jaurès - CS 31759  
33074 Bordeaux Cedex  
FRANCE  
Tél : +33 5 56 01 70 00

**CONSULTATION  
POUR UNE ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO)  
CONCERNANT  
LES SYSTÈMES D'INFORMATION TOURISTIQUE ET  
L'UTILISATION DES DATAS TOURISTIQUES  
EN NOUVELLE-AQUITAINE**

**Date limite de la remise des propositions :**

**Le jeudi 18 février 2021 à 16h**



## Table des matières

Introduction .....	3
1. Cadre Général.....	4
1.1. Le Comité Régional du Tourisme.....	4
1.2. Historique, contexte et situation .....	4
1.3. Contexte et perspectives.....	7
2. L'objet de la consultation .....	9
2.1. Phase 1 : État des lieux des systèmes d'information touristique et prospective .....	9
2.2. Phase 2 : Étude prospective sur l'utilisation des données touristiques.....	11
3. Planning et méthodologie .....	11
3.1. Planning.....	11
3.2. Equipe projet au sein du CRTNA .....	11
3.3. Comité de Pilotage .....	12
3.4. Méthodologie .....	12
4. Budget .....	13
5. Réponse à la consultation .....	13
5.1. Qualité du candidat .....	13
5.2. Dossier de candidature .....	14
5.3. Les critères de jugement des offres .....	15
6. Informations complémentaires.....	15
7. Délai de remise des offres.....	15
8. Planning.....	16



## **Introduction**

Le Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine ci-après nommé CRT NA, représenté par son Directeur général adjoint/Directeur général par intérim, M. Antony DEMEL et sa Présidente, Mme Régine MARCHAND, a élaboré le présent cahier des charges.

Il est demandé au consultant de bien vouloir prendre attentivement connaissance de ce document pour poser sa candidature au recrutement d'une Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) concernant l'utilisation des datas touristiques en Nouvelle-Aquitaine.

Ce document est confidentiel, il ne peut être divulgué à l'extérieur de votre société, sauf dans le cadre d'une collaboration avec un partenaire sous-traitant.



# **1. Cadre Général**

## **1.1. Le Comité Régional du Tourisme**

Le Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine (CRTNA) est une association loi de 1901 chargée de mettre en place la politique touristique de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les actions de promotion, d'observation et d'accompagnement engagées par le CRTNA visent à étudier et développer la fréquentation touristique en Nouvelle-Aquitaine pour générer des retombées économiques sur le territoire. Le tourisme, activité qui ne peut se délocaliser, est un facteur important du développement régional et contribue à environ 9% du PIB du territoire. Le CRTNA assure également, depuis 2011, le développement d'une application de jeu d'itinérance « Terra Aventura ».

Ces actions sont réalisées en partenariat avec les acteurs socio-professionnels locaux et les autres institutionnels du tourisme (agences de développement touristique, comités départementaux du tourisme, offices de tourisme).

Ces derniers sont intéressés au premier chef par cette AMO conduite par le CRTNA.

## **1.2. Historique, contexte et situation**

Depuis plus de 20 ans, les institutionnels du tourisme s'appuient sur des plateformes numériques d'agrégation de données, nommées systèmes d'information touristique (SIT), pour mener à bien leurs différentes missions : promotion, observation, lien avec les socio-professionnels, gestion de la relation client, etc.

Ces SIT sont alimentés par des réseaux associant offices de tourisme, départements (agences de développement touristique (ADT), comités départementaux du tourisme (CDT), conseils départementaux) et comité régional de tourisme. Tous travaillent ensemble pour gérer la donnée touristique.



## Trois SIT issus de la fusion Nouvelle-Aquitaine

Après la fusion des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, la Nouvelle-Aquitaine dispose de **trois réseaux et outils différents** :

- le LEI depuis 1996, édité par la société Proximit et déployé sur les trois départements de l'ex-Limousin (19, 23 et 87) et le Châtelleraudais (86 – ce dernier est en cours d'entrée dans le SIRTAQUI) ;
- le SIRTAQUI, utilisant le progiciel Tourinsoft édité par la société Faire-Savoir et déployé depuis 2004, présent aujourd'hui dans 7 départements (24, 33, 40, 47, 64, 79 et 86) ;
- APIDAE, en cours de déploiement par Charentes Tourisme (16 et 17) à partir de 2020, en remplacement du système Ayaline.

Le CRT NA pilote les deux premiers dispositifs. Le CRT est également en lien avec Charentes Tourisme et exploite les données de leur SIT (Ayaline et bientôt Apidaé) pour ses différents besoins.

Pour l'alimentation de son site web grand public, le CRTNA a eu recours à la plateforme Cirkwi qui agrège les données des trois SIT et les restitue via un widget paramétrable à partir du CMS du site du CRTNA.

Les trois dispositifs sont solides et bien organisés.

## Portraits des réseaux et utilisation des outils

Les réseaux des utilisateurs de SIT regroupent les offices de tourisme ainsi qu'un grand nombre d'acteurs liés au tourisme : organismes labellisateurs, têtes de filières, collectivités territoriales, chambres consulaires, etc. Cela représente environ 400 structures ayant accès, voire contribuant, aux bases de données. Ils forment des communautés de contributeurs animées principalement par les ADT/CDT/Départements (gestion des droits, suivi et contrôle des données, formation, hotline, etc.).

Quelques 1 500 personnes disposent d'un compte d'accès à un outil SIT, dont le personnel des offices de tourisme pour la gestion de la relation client et, au plus près des acteurs du territoire, la saisie et la mise à jour des données. Environ 500 d'entre elles en font un usage quasi-quotidien, pour les utilisations listées ci-dessous.

Le SIT est encore souvent central dans la conduite des missions des institutionnels du tourisme. Il permet de :

- **donner un maximum de visibilité aux offres des destinations régionales** (pour produire brochures, plaquettes et autres éditions, e-brochures, bornes interactives, sites et applications, en interne comme en externe) ;



- **gérer la relation client** ou GRC (renseignements de nos visiteurs dans tout le cycle du voyage et réponses aux demandes via de multiples supports print ou numériques, profiling, inbound marketing), avec un suivi de statistiques, un début de marketing automation ;
- **gérer les liens avec les divers acteurs du tourisme** (socio-professionnels, journalistes et agences de voyage/TO principalement) avec extranet pro, outil de mailing électronique, questionnaire web pour collecte d'informations ;
- **mener des missions d'observation**, notamment grâce au recensement du parc hébergements, sinon exhaustif au moins très complet (tous les hébergements classés, 99% des hôtels, campings, résidences de tourisme et villages de vacances, 95% des hébergements collectifs dont ceux réservés à une clientèle CE, 45 000 locatifs saisis) ;
- **mener diverses actions demandant l'utilisation de données touristiques**, comme la collecte de la taxe de séjour, la commercialisation en ligne, la mise en place de sites internet pour des socio-professionnels, la communication média, etc.

### Présentation des données

**Les données des SIT comprennent les hébergements, la restauration, les prestataires d'activité et de loisirs, les sites de visites et les événements à vocation touristique organisés sur le territoire régional.**

Il y a au total plus de 110 000 offres de socio-professionnels dans les SIT de Nouvelle-Aquitaine, auxquelles s'ajoutent des fêtes et manifestations, des produits, des itinéraires, des clients et prospects, des élus et partenaires, des journalistes, diverses données nécessaires aux actions de chaque membre des réseaux.

Les données sont saisies :

- de manière optimisée, une seule fiche/prestataire accessible à tous les membres du réseau,
- en temps réel, dans la majeure partie des cas directement en lien avec (voire par) le professionnel.

La gouvernance autorise leur partage et leur large réutilisation, au sein du réseau comme en externe. Elle encadre les conditions de collecte et de diffusion afin de sécuriser utilisations et réutilisations de la donnée (exemple : les photos).

La qualité des données est hétérogène mais a cependant beaucoup progressé ces dernières années.

Tous les SIT se sont **ouverts à l'open data**, notamment via la plateforme DATAtourisme. Sous l'égide de la DGE (Ministère de l'Economie et des Finances) et de ADN Tourisme (Fédération Nationale des CRT, ADT/CDT et OT), ce portail national de données touristiques a pour but d'agréger les informations des différents SIT départementaux et régionaux et d'ouvrir ainsi les données au plus grand nombre, pour des exploitations diverses et variées. À noter, ce portail est avant tout un espace de stockage ; il ne permet pas de collecte, ni n'est taillé pour une réutilisation locale de ces données.



Les deux SIT gérés par le CRTNA ont fait l'objet d'une déclaration à la CNIL lors de leur création et sont en conformité avec le RGPD.

## Financements

Héritage des modèles des anciennes régions composant désormais la Nouvelle-Aquitaine, le financement des SIT varie à ce jour selon les trois dispositifs adoptés à l'échelle départementale :

- Pour le LEI, le CRTNA prend à ce jour en charge **l'intégralité des coûts de fonctionnement du progiciel**, soit un coût total de **38 000 €/an**. Le contrat lie le **CRTNA et Proximit**.
- Pour le SIRTAQUI, chaque partenaire (le CRTNA et chacun des 7 départements) dépense **12 000€/an** pour l'hébergement et la maintenance du progiciel, soit un coût total de **96 000 €/an**. Chaque partenaire a contractualisé avec Faire-savoir directement.
- Charentes Tourisme finance intégralement son dispositif.

**Le coût total des progiciels SIT pour le CRT est donc actuellement de 50 000 €/an.**

À cela, il faut ajouter les coûts d'animation et d'accompagnement du dispositif. Cela représente entre 1,5 et 2 ETP dédié(s) aux SIT, au CRT.

Les Offices de tourisme disposent dans la majorité des départements d'une mise à disposition gratuite du progiciel de leur territoire. Le département des Deux-Sèvres et Charentes-Tourisme ont opté pour un cofinancement de leur SIT.

### **1.3. Contexte et perspectives**

Le recours et l'utilisation des SIT par les différentes parties-prenantes évolue rapidement, dans un système complexe de nombreuses évolutions des outils digitaux et des besoins. Dans ce contexte, toutes les parties prenantes n'ont pas les mêmes souhaits et besoins à court et moyen terme, mais chacune reconnaît l'importance de réfléchir à la place des données demain et aux meilleurs moyens d'utiliser les datas.

Concerné par la réutilisation des données ainsi produites, pilote de deux des réseaux de la région, le CRT se positionne donc pour mener une grande étude sur les SIT, objet de cette AMO. Il souhaite réfléchir :

- aux scénarii possibles pour l'agrégation de données,
- aux mutualisations autour de la gouvernance des réseaux SIT (charte et documents de fonctionnement qui pourraient être revus en commun),



- à une plus grande implication des départements dans la gouvernance et le financement du SIT LEI, notamment, par souci d'équité territoriale avec les départements utilisateurs du SIRTAQUI, ce nouveau paradigme pouvant conduire les départements concernés à s'interroger sur l'outil le plus adapté à leurs besoins.

Le changement d'outil est toujours complexe, tant en termes de coût qu'en mobilisation des ressources humaines nécessaires à sa bonne exécution (ex : milliers de requêtes et de flux pour l'alimentation des sites internet, applications mobiles et bornes interactives). Ce sont des centaines d'utilisateurs qu'il faut accompagner et former en cas de changement. Une bonne préparation est donc nécessaire avant toute évolution et cette AMO devra y contribuer.

Un état des lieux des outils et des SIT existants ainsi qu'une réflexion prospective sur l'utilisation des données touristiques à moyen terme, conduits dans le cadre de cette AMO, doivent donc permettre au CRTNA mais également aux agences départementales de préparer l'avenir.



## **2. L'objet de la consultation**

Dans cette situation et au sein d'un domaine d'activité en perpétuelle évolution, le CRTNA souhaite donc mener une étude en deux phases permettant :

1. De réaliser un état des lieux des Systèmes d'Informations Touristiques disponibles en Nouvelle-Aquitaine et en France, permettant de faire des choix opérationnels à court et moyen termes pour le CRTNA et les agences départementales qui souhaiteraient faire évoluer leurs outils,
2. D'imaginer des scénarii permettant de dégager des perspectives à moyen et long termes sur l'utilisation des datas touristiques et le recours aux SIT.

### **2.1. Phase 1 : État des lieux des systèmes d'information touristique et prospective**

Dans un premier temps, le consultant devra effectuer **un état des lieux des outils permettant la gestion d'un système d'information touristique**. Il est attendu une étude complète de chaque progiciel utilisé en Nouvelle-Aquitaine et, éventuellement de quelques autres progiciels qui ne seraient pas encore déployés sur le territoire.

Doivent faire l'objet d'une attention particulière :

- le noyau technique de chaque SIT, ses forces et faiblesses et les éventuelles conséquences futures ;
- la liste des fonctionnalités, avec une attention particulière portée aux modes de gestion des données (TIF ou non), aux outils permettant de respecter le RGPD, aux outils de création graphique, au marketing et à la gestion de la relation client (GRC), aux fonctionnalités liés à l'Observation ;
- le degré d'utilisation de chacune de ces fonctionnalités (sont-elles toutes utiles et pour le plus grand nombre d'utilisateurs) et la qualité de leur ergonomie, qui doit permettre au plus grand nombre, dont les socio-professionnels, une utilisation intuitive et aisée ;
- la liste des connecteurs entrants et sortants (outils de réservation, CMS, DATAtourisme, Open Agenda, OSM, etc.), et le niveau de facilité et de coût pour la mise en place de nouveaux ;
- les coûts et la performance de déploiement, notamment pour la reprise des données et la formation des utilisateurs, en termes de méthodologie et de délais,
- les coûts de fonctionnement, forfait ou en rapport avec le nombre d'utilisateurs, ou encore avec des options supplémentaires (envois de mailings, webservices, GRC, ...) ;
- les coûts et la performance de la maintenance adaptative et évolutive (qualité de la TMA, fréquence et modalités de financement de nouvelles fonctionnalités, ...) ;
- l'organisation de la gouvernance de chaque outil, notamment via la gestion des droits (accès aux données et aux fonctionnalités personnalisables) ;
- le modèle économique et la solidité financière de chaque solution.



Ces informations permettront de disposer d'une connaissance récente et exhaustive des principaux outils actuels pour que chaque partie prenante puisse réfléchir, en fonction de ses besoins, à celui qui lui convient le mieux, et envisager, le cas échéant, un changement de progiciel.

Parallèlement à cet état des lieux, il est demandé au consultant de proposer des scénarii pour l'agrégation des données à l'échelon du CRTNA qui a besoin d'avoir accès à l'ensemble des données de périmètre régional pour pouvoir pleinement remplir ses missions :

- à court terme, dans la situation actuelle ;
- à moyen terme (5 ans), afin de connaître les différentes options possibles, de disposer d'éléments pour choisir et préparer l'avenir des SIT.

Il s'agit également pour le CRTNA d'optimiser et rationaliser les coûts des progiciels, tout en maintenant une qualité de la donnée et de son utilisation.

Ces scénarii peuvent être de trois natures :

- le maintien de la situation actuelle ;
- la bascule vers l'un ou l'autre des progiciels pour un ou plusieurs des départements de la Nouvelle-Aquitaine ;
- toute autre solution permettant de répondre aux deux objectifs cités ci-dessus, agrégation des données et optimisation des coûts des SIT pour le CRTNA.

Chaque scénario doit envisager les conséquences de son choix, les modalités de mise en œuvre et le besoin d'un éventuel accompagnement, ainsi que le rôle possible du CRTNA (financement, animation du réseau, etc.).

La réponse doit ainsi évaluer les conséquences techniques, financières, politiques et, en fonction des options envisagées, proposer un mode de gouvernance, un modèle économique et d'éventuels développements. Un benchmark faisant un état des lieux des pratiques passées et en cours dans d'autres régions serait apprécié.

Ces missions doivent être accomplies dans un souci de cohérence des territoires en tenant compte des contextes politiques et institutionnels locaux. Elles doivent aussi s'appuyer sur une recherche d'optimisation à la fois technique, organisationnelle et financière.

Elles devront s'effectuer avec la plus grande objectivité.



## 2.2. Phase 2 : Étude prospective sur l'utilisation des données touristiques

Dans un second temps, le consultant devra **mener et affiner une réflexion prospective sur l'utilisation des données touristiques**, en lien le cas échéant avec les SIT, notamment autour des thèmes suivants :

- pertinence des SIT et nouvelles modalités d'alimentation et d'utilisation,
- sources alternatives de données ;
- qualité et qualification des données ;
- réservation en ligne ;
- internet de séjour, tourisme expérientiel ;
- intelligence artificielle et gestion de la relation client ;
- observation touristique.

Cette étude, mise en rapport avec l'état des lieux des outils et les besoins du CRTNA, permettra de disposer de tous les éléments pour l'élaboration d'une stratégie commune autour des SIT.

## 3. Planning et méthodologie

### 3.1. Planning

Les missions se dérouleront sur l'année 2021.

Le résultat et la présentation de la première phase est attendu en juin.

Le résultat et la présentation de la seconde phase est attendu en octobre.

### 3.2. Équipe projet au sein du CRTNA

Le suivi sera assuré par une équipe projet au sein du CRTNA constituée des référents SIT. La Direction générale d'une part et l'équipe projet d'autre part seront les interlocuteurs privilégiés du consultant.

Cette équipe travaillera en tant que de de besoin avec les équipes du CRTNA, des Pôles Marchés, Filières, Support et Terrà Aventura.

Régulièrement, elle restituera l'avancée des chantiers auprès de la Direction et du Bureau du CRTNA, qu'elle sollicitera pour toute prise de décision.



### 3.3. Comité de Pilotage

Un Comité de Pilotage rassemblant les acteurs institutionnels concernés par ces missions se réunira une fois par mois. Il sera constitué :

- de la Direction du CRTNA ;
- de l'équipe projet au CRTNA ;
- de deux représentants des ADT/CDT par SIT.

Ce comité de pilotage pourra également intégrer :

- un représentant de la MONA ;
- un représentant d'un OT pouvant être amené à accompagner un CDT/ADT ;
- un représentant du Service Tourisme de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le CRTNA reste ouvert à l'idée qu'un ADT/CDT supplémentaire qui en ferait la demande, puisse ponctuellement assister au comité de pilotage.

Le consultant participera à l'organisation de ces réunions.

### 3.4. Méthodologie

Le consultant prévoira au lancement de l'opération un temps d'échange avec la Direction générale et un temps d'échange avec l'équipe projet. Cette réunion permettra de préciser, si nécessaire, les attendus des missions d'assistance, la répartition des tâches techniques entre le consultant et l'équipe projet et les modalités de suivi technique des missions.

Il rencontrera également chaque ADT/CDT ainsi que l'ensemble des autres membres du Comité de pilotage. Cela lui permettra de définir leur situation actuelle, de cerner les stratégies autour des données, les enjeux ainsi que les processus métiers qui leur sont liées.

Il devra à minima deux fois par mois rendre compte de l'avancée de ses missions à l'équipe projet, par voie orale (téléphone, visioconférence, présentiel) et par voie écrite (mails, notes de synthèse, présentations, comptes rendus, etc.).

Ces réunions permettront de faire le point régulièrement sur :

- l'organisation des missions ;
- l'avancement des missions, le suivi des délais ;
- la pré-validation technique des livrables ;
- les éventuelles difficultés rencontrées.



À chaque réunion, le consultant devra fournir :

- une planification actualisée des missions ;
- un tableau de bord d'avancement des tâches ;
- un état récapitulatif des livrables et des dates de livraison.

Les comptes rendus de ces réunions techniques seront assurés par le consultant et feront l'objet de communications au Comité de Pilotage.

Toute contribution écrite par le consultant chargé de l'AMO sera mise à disposition du CRTNA et des ADT/CDT pour une utilisation pendant et après les missions. Le consultant et les commanditaires conviendront ensemble des modalités de diffusion de ces contributions.

## **4. Budget**

Il est demandé au consultant de bien vouloir détailler le budget pour les deux phases évoquées dans ce document.

**L'enveloppe globale de l'intégralité de la prestation devra se situer dans une fourchette de 30 000€ à 70 000€ TTC.**

## **5. Réponse à la consultation**

**Date limite de remise des offres : le jeudi 18 février 2021 à 16h**

### **5.1. Qualité du candidat**

Le consultant chargée de l'AMO devra présenter de solides compétences en matière de gestion des systèmes d'information tant sur un plan technique que sur un plan organisationnel. Il n'est pas nécessaire qu'il se soit déjà engagé auparavant dans le secteur du tourisme. Une expérience dans ce domaine d'activité saura perçue comme un atout supplémentaire.

Le consultant devra faire preuve d'une neutralité absolue quant à son engagement pour et auprès d'un fournisseur de solutions informatiques.



Il lui est demandé :

- de démontrer sa capacité à assurer la gestion de projet de cette ampleur en collaboration avec le CRTNA ;
- de proposer une méthodologie et une organisation répondant à l'ensemble des besoins exprimés dans ce document.

Si le consultant se trouve dans l'incapacité de formaliser et/ou de réaliser une mission, il lui appartiendra d'en informer le CRTNA et de désigner un sous-traitant en vue d'une éventuelle collaboration. Dans ce cas, les honoraires du sous-traitant ainsi que sa description devront figurer dans la proposition (présentation de l'équipe, compétences, expérience dans le domaine sollicité, coût de l'intervention).

En aucun cas, il ne pourra être demandé au CRTNA un nouvel engagement financier ou un supplément, une fois la mission engagée.

## **5.2. Dossier de candidature**

Le dossier de réponse devra comprendre à minima :

- Une note de synthèse restituant la compréhension par le consultant des problèmes posés ;
- Une méthodologie de travail et un planning prévisionnel pour chacune des missions ;
- Une proposition financière détaillée pour chaque phase de l'AMO, comprenant le type d'intervenants, le nombre de jours / hommes par type d'intervenant, les coûts unitaires et totaux en euro H.T. et T.T.C. ;
- Une présentation de l'équipe en charge du projet et de son expérience dans le domaine qui nous intéresse ;
- Le cas échéant, une présentation du ou des sous-traitants.

**Le candidat retenu devra également être en mesure de présenter les documents administratifs suivants :**

- L'acte d'engagement dûment rempli ;
- Une justification de la régularité des obligations légales et fiscales.



### 5.3. Les critères de jugement des offres

Les offres seront jugées au regard :

- De la capacité d'accompagnement et d'expertise ainsi que de l'expérience de l'équipe qui prendra en charge le projet (25%) ;
- Du coût global de la réalisation (25%) ;
- De la compréhension générale de la problématique et des services proposés (20%) ;
- De la précision et de la crédibilité de la note de synthèse et de sa conformité au présent cahier des charges (15%) ;
- De la qualité de la méthodologie (15%).

## 6. Informations complémentaires

Des informations complémentaires pourront être demandées par courriel aux adresses suivantes :

- François Malmanche (Chef de Pôle Technologie / SIT - LEI) :
  - [francois.malmanche@na-tourisme.com](mailto:francois.malmanche@na-tourisme.com)
- Adrien Marche (Chargé de création et d'édition) :
  - [adrien.marche@na-tourisme.com](mailto:adrien.marche@na-tourisme.com)
- Florence Prédonzan (Chargé de Développement Digital / SIT - SIRTAQUI) :
  - [florence.predonzan@na-tourisme.com](mailto:florence.predonzan@na-tourisme.com)

## 7. Délai de remise des offres

**Maître d'ouvrage :** Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine

**Adresse d'envoi des offres :**

Toutes les propositions devront parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception ou être remises en mains propres contre récépissé avant le 18 février 2021 à 16h :



Par courrier :

**Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine**  
**Antony DEMEL**  
**Directeur Général par intérim**  
**4 place Jean Jaurès – CS 31759**  
**33074 Bordeaux Cedex – France**

Par courriel :

[antony.demel@na-tourisme.com](mailto:antony.demel@na-tourisme.com)

[francois.malmanche@na-tourisme.com](mailto:francois.malmanche@na-tourisme.com)

[florence.predonzan@na-tourisme.com](mailto:florence.predonzan@na-tourisme.com)

[adrien.marche@na-tourisme.com](mailto:adrien.marche@na-tourisme.com)

Toute offre qui ne respecterait pas un des critères énoncés dans le paragraphe 5.2, les conditions administratives ou les délais de remise des offres, sera écartée de la consultation lors de l'analyse des réponses.

## **8. Planning**

- Réception des dossiers complets : **le jeudi 18 février 2021 à 16h**
- Consultation des dossiers et choix définitif par le jury : **8<sup>ème</sup> semaine 2021**
- Début de la collaboration et réunion de lancement : **9<sup>ème</sup> semaine 2021**

